

Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention « Archéologie, sciences pour l'archéologie »

RNCP30964 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	325, 126b, 126
Code(s) ROME	K1602, K1601, G1201, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master Mention « Archéologie, sciences pour l'archéologie » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- Le recensement, la valorisation et la médiation du patrimoine et des collections
- L'analyse d'objets, de sites et de bâtis archéologiques
- La conservation et la gestion de documents d'archives

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Etablir un diagnostic et conduire un projet de mise en valeur d'un patrimoine archéologique
- Recenser et concevoir des actions de présentation et de valorisation du patrimoine et des collections
- Maîtriser les outils traditionnels comme la photographie, le dessin d'objets archéologiques, la topographie et les nouvelles technologies comme les Systèmes d'Information Géographique et la restitution 3D appliquée à l'archéologie
- Etablir un diagnostic et conduire un projet de mise en valeur d'un patrimoine archéologique
- Exploiter un système de gestion documentaire et acquérir des méthodes de recherche
- Concevoir et rédiger des supports de diffusion et d'information culturelle pour informer des publics dans le cadre de conférences et d'expositions
- Capacités transversales au diplôme de Master :
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

N Activités spécialisées, scientifiques et techniques

P Enseignement

R Arts, spectacles et activités récréatives

- Institut Nationale de la recherche en archéologie préventive INRAP
- Institut français d'archéologie à l'étranger
- Service de l'inventaire général
- Maisons du patrimoine
- Monuments nationaux (MONUM)
- Musées nationaux et régionaux d'Archéologie
- Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Services régionaux de l'Archéologie (SRA)
- Services archéologiques départementaux et municipaux
- Sociétés privées d'archéologie (Archeodunum, Eveha, Hadès, ArkeMine, Paléotime)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'études et d'inventaire du patrimoine
- Chargé de promotion du patrimoine
- Régisseur de collections
- Responsable éditorial spécialisé en archéologie
- Responsable de collections
- Conservateur du patrimoine
- Ingénieur des services culturels et du patrimoine
- animateur et médiateur du patrimoine
- Conservateur territorial du patrimoine
- Assistant qualifié de conservation du patrimoine
- Chargé de mission auprès des collectivités territoriales ou locales
- Conseillé en archéologie et en patrimoine

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 413 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 648
Jugés difficiles à recruter	34 %

Emplois saisonniers	62 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[https://www.univ-lyon2.fr/
univ-lyon2](https://www.univ-lyon2.fr/univ-lyon2)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30964/>